

LA CITÉ DE DIEU

*Deux amours ont fait deux Cités :
l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu, la Cité terrestre ;
l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi, la Cité céleste. XIV, 28*

INTRODUCTION

En ce temps, Rome fut envahie par les Goths, sous le commandement du roi Alaric ; et elle fut presque détruite par le désastre de cette mémorable défaite. Ce désastre, les adorateurs de la multitude des faux dieux que nous nommons en langage ordinaire les païens, s'efforcèrent de l'attribuer à la religion chrétienne, et commencèrent à blasphémer avec plus d'amertume et plus d'ardeur que jamais contre le vrai Dieu. Enflammé du zèle de la Maison du Seigneur, j'entrepris d'écrire, contre leurs erreurs ou leurs blasphèmes, les livres de *la Cité de Dieu*¹.

La chute de Rome² due à l'invasion des Goths en 410 provoqua Augustin à la rédaction du *De Civitate Dei*, car pour beaucoup – païens et chrétiens – ce fut l'occasion de critiquer le christianisme³ ou de douter du Dieu de Jésus-Christ. Comment Dieu avait-il pu permettre ce désastre ? On ne pouvait se confier à ce Dieu. Augustin va alors clarifier « ce que nous devons attendre ou pas de Dieu, quelle est la relation entre le domaine politique et le domaine de la foi, de l'Église. Aujourd'hui aussi, ce livre est une source pour bien définir la véritable laïcité et la compétence de l'Église, la grande et véritable espérance que nous donne la foi » (Benoît XVI).

Rédigé sur une période de quatorze années, de 413 à 426, le *De Civitate Dei* est la grande apologie augustinienne du christianisme face au culte païen des faux dieux en même temps qu'il présente une théologie de l'histoire opposant deux Cités : la Cité de Dieu, l'Église, dont « Jésus-Christ [est le] roi éternel »⁴, et la Cité du diable ou Cité terrestre, sans pour autant que cette dernière se confonde avec la cité temporelle ou cité politique. L'une comme l'autre désigne une réalité spirituelle.

Le genre humain [...] a été distingué en **deux ordres**, l'un composé de **ceux qui vivent selon l'homme**, et l'autre de **ceux qui vivent selon Dieu**. Nous donnons encore à ces deux ordres le nom mystique de Cités, par où il faut entendre deux sociétés d'hommes, dont l'une est prédestinée à vivre éternellement avec Dieu, et l'autre à souffrir un supplice éternel avec le diable⁵.

Le *De Civitate Dei* est devenu, au-delà des circonstances précises de sa rédaction, un exposé de la pensée d'Augustin sur l'Église et une sorte de résumé de la théologie augustinienne.

¹*Rétractations*, II, 43.

²« Le monde entier a péri dans une seule cité », S. Jérôme, *Commentaire sur Ézéchiel*, I, Préface, PL 25, 16.

³« Mon premier soin a été de répondre à ceux qui imputent les guerres dont l'univers est en ce moment désolé, et surtout le dernier malheur de Rome, à la religion chrétienne, sous prétexte qu'elle interdit les sacrifices abominables qu'ils voudraient faire aux démons » II, 2. « Les païens n'ont garde d'imputer à leurs dieux le luxe, la cupidité, les mœurs cruelles et dissolues qui avaient si profondément corrompu la république avant la venue de Jésus-Christ ; et ils osent reprocher à la religion chrétienne toutes les afflictions que leur orgueil et leurs débauches attirent aujourd'hui sur elle. Et pourtant, si les rois et les peuples [...] avaient soin d'écouter et d'observer les préceptes de la vie chrétienne, la république serait ici-bas éclatante de prospérité et s'élèverait sans effort au comble de la félicité promise dans le royaume éternel » II, 19. « Les païens n'ont pas le droit de se plaindre que la religion chrétienne leur ait fait perdre la protection de leurs dieux, puisque déjà les mœurs corrompues de leurs ancêtres avaient chassé des autels de Rome, comme des mouches, tout cet essaim de petites divinités. Où était d'ailleurs cette armée de dieux, lorsque Rome, longtemps avant la corruption des mœurs antiques, fut prise et brûlée par les Gaulois ? S'ils étaient là, ils dormaient sans doute ; car de toute la ville tombée au pouvoir de l'ennemi, il ne restait aux Romains que le Capitole, qui aurait été pris comme tout le reste, si les oies n'eussent veillé pendant le sommeil des dieux » II, 22.

⁴XV, 20.

⁵XV, 1.

Titre de l'ouvrage : *De Civitate Dei contra paganos*

Augustin puise sa doctrine des deux Cités principalement dans l'Écriture sainte.

Nous appelons *Cité de Dieu* celle à qui rend témoignage cette Écriture dont l'autorité divine s'est assujetti toutes sortes d'esprits, non par le caprice des volontés humaines, mais par la disposition souveraine de la Providence de Dieu : *On dit de toi des choses glorieuses, Cité de Dieu ! (Ps 86, 3)* Et dans un autre psaume : *Le Seigneur est grand et digne des plus hautes louanges dans la Cité de notre Dieu et sur sa montagne sainte, d'où il accroît les allégresses de toute la terre (Ps 47, 2)*. Et un peu après : *Ce que nous avons entendu, nous l'avons vu dans la Cité du Seigneur des armées, dans la Cité de notre Dieu ; Dieu l'a fondée pour l'éternité (Ps 47, 9)*. Et encore dans un autre psaume : *Un torrent de joie inonde la Cité de Dieu ; le Très-Haut a sanctifié son tabernacle ; Dieu est au milieu d'elle, elle ne sera point ébranlée (Ps 45, 5-6)*. Ces témoignages, et d'autres semblables qu'il serait trop long de rapporter, nous apprennent qu'il existe une Cité de Dieu dont nous désirons être citoyens par l'amour que son Fondateur nous a inspiré¹.

Malgré la variété des rites et des mœurs, malgré la diversité des langues, des armes, des coutumes de tant et de si grandes nations qui peuplent l'univers, on ne trouve pourtant que deux formes de sociétés humaines que nous avons pu à bon droit, d'après nos Écritures, appeler les deux Cités. L'une est celle des hommes charnels, l'autre des hommes spirituels, chacun voulant vivre en paix selon son genre ; et quand ils ont acquis ce qu'ils désirent, vivant en paix chacun selon son genre².

Plan de l'ouvrage

Cf. Feuille de plan.

Origine des deux Cités

« L'origine de ces deux Cités a eu comme précédent la diversité des anges » (XI, 1). « Quand on devrait prendre lumière et ténèbres au sens littéral dans ces passages de la Genèse : *Dieu dit : Que la lumière soit faite, et la lumière fut faite ; Dieu sépara la lumière des ténèbres (Gn 1, 3)* ; on ne saurait toutefois blâmer de reconnaître ici **les deux sociétés des anges** :

<p style="text-align: center;">l'une qui jouit de Dieu,</p> <p style="text-align: center;">l'une à qui l'on dit : <i>Vous tous qui êtes ses anges, adorez-le ;</i></p> <p style="text-align: center;">l'une embrasée du saint amour de Dieu,</p> <p style="text-align: center;">l'une habitant dans les cieux des cieux,</p> <p style="text-align: center;">l'une tranquille et doucement animée d'une piété lumineuse,</p> <p style="text-align: center;">l'une qui secourt avec bonté et punit avec justice, selon le bon plaisir de Dieu,</p> <p style="text-align: center;">l'une ministre de la bonté de Dieu pour faire du bien autant qu'il lui plaît,</p> <p style="text-align: center;">la première enfin se riant de la seconde et de ses vains efforts pour entraver son glorieux progrès à travers les persécutions,</p>	<p style="text-align: center;">et l'autre qui est enflée d'orgueil ;</p> <p style="text-align: center;">et l'autre qui ose dire par la bouche de son prince : <i>Je vous donnerai tout cela, si vous voulez vous prosterner devant moi et m'adorer ;</i></p> <p style="text-align: center;">et l'autre consumée de l'amour impur de sa propre grandeur.</p> <p style="text-align: center;">et l'autre précipitée de ce bienheureux séjour et reléguée dans les plus basses régions de l'air, suivant ce qui est écrit : <i>Dieu résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles ;</i></p> <p style="text-align: center;">l'autre turbulente et agitée d'aveugles convoitises ;</p> <p style="text-align: center;">et l'autre à qui son orgueil inspire une passion furieuse de nuire et de dominer ;</p> <p style="text-align: center;">et l'autre liée par la puissance de Dieu pour ne pas nuire autant qu'elle voudrait ;</p> <p style="text-align: center;">et celle-ci consumée d'envie quand elle voit sa rivale recueillir partout des pèlerins. » (XI, 33)</p>
--	---

S. Augustin voit donc « quelques commencements des deux Cités »³ dans ces deux sociétés contraires des anges. Mais quelle a été la cause de la chute de certains anges ?...

¹XI, 1.

²XIV, 1.

³XI, 34.

Que les inclinations contraires des bons et des mauvais anges proviennent, non de la différence de leur nature et de leur principe, puisqu'ils sont les uns et les autres l'œuvre de Dieu, auteur et créateur excellent de toutes les substances, mais de **la diversité de leurs désirs et de leur volonté**, c'est ce qu'il n'est pas permis de révoquer en doute. Tandis que les uns, attachés au bien qui leur est commun à tous, lequel n'est autre que Dieu même, se maintiennent dans sa vérité, dans son éternité, dans sa charité, les autres, trop charmés de leur propre puissance, comme s'ils étaient à eux-mêmes leur propre bien, de la hauteur du bien suprême et universel, source unique de la béatitude, sont tombés dans leur bien particulier, et, remplaçant par une élévation fastueuse la gloire éminente de l'éternité, par une vanité pleine d'astuce la solide vérité, par l'esprit de faction qui divise, la charité qui unit, ils sont devenus superbes, fallacieux, rongés d'envie. **Quelle est donc la cause de la béatitude des premiers ? leur union avec Dieu ; et celle, au con-traire, de la misère des autres ? leur séparation de Dieu**¹.

... Et pourquoi Dieu a-t-il permis le mal ?

Prévoyant que parmi les anges quelques-uns, enflés d'orgueil, mettraient leur félicité en eux-mêmes et perdraient ainsi le vrai bien, [il] n'a pas voulu leur ôter cette puissance, **jugeant qu'il était plus digne de sa propre puissance et de sa bonté de se bien servir du mal que de ne pas le permettre**. [De même,] c'est lui qui, prévoyant que l'homme pécherait à son tour par la transgression de la loi divine et l'abandon de son Dieu, n'a pas voulu non plus lui ôter la puissance du libre arbitre, parce qu'**il prévoyait aussi le bien qu'il pourrait tirer de ce mal**².

Puisque « la société des anges avec les hommes n'a rien d'impossible, [...] il n'y a pas quatre Cités, quatre sociétés, deux pour les anges et autant pour les hommes, mais deux Cités en tout, l'une pour les bons, l'autre pour les méchants, anges ou hommes, peu importe »³. Les deux Cités se forment aussi parmi les êtres raisonnables et mortels, les hommes, comme elles se forment parmi les anges :

Deux amours ont bâti deux Cités :

l'amour de soi jusqu'au mépris de Dieu,
celle de la terre,

L'une se glorifie en soi,

l'une brigue la gloire des hommes,

l'une marche la tête levée,
toute bouffie d'orgueil,

en l'une, les princes sont dominés
par la passion de dominer sur leurs sujets,

l'une aime sa propre force
en la personne de ses souverains,

l'amour de Dieu jusqu'au mépris de soi,
celle du Ciel.

et l'autre dans le Seigneur ;

et l'autre ne veut pour toute gloire
que le témoignage de sa conscience ;

et l'autre dit à Dieu :
*Vous êtes ma gloire, et c'est vous qui me faites
marcher la tête levée (Ps 3, 4) ;*

et en l'autre, les princes et les sujets s'assistent
mutuellement, ceux-là par leur bon gouverne-
ment, et ceux-ci par leur obéissance ;

et l'autre dit à Dieu :
*Seigneur, qui êtes ma vertu,
je vous aimerai (Ps 17, 2).*

Aussi les sages de l'une, vivant selon l'homme, **n'ont cherché que les biens du corps ou de l'âme, ou de tous les deux ensemble** ; [...] En se disant sages, c'est-à-dire en se glorifiant de leur sagesse, ils sont devenus fous et ont rendu l'honneur qui n'appartient qu'au Dieu incorruptible à l'image de l'homme corruptible

¹XII, 1.

²XXII, 1.

³XII, 1.

et à des figures d'oiseaux, de quadrupèdes et de serpents ; [...] **aimant mieux rendre le culte souverain à la créature qu'au Créateur**, qui est béni dans tous les siècles (*Rm* 1, 21-25).

Dans l'autre Cité, au contraire, il n'y a de sagesse que la piété, qui fonde le culte légitime du vrai Dieu et attend pour récompense, dans la société des saints, c'est-à-dire des hommes et des anges, l'accomplissement de cette parole : « Dieu tout en tous » (*I Co* 15, 28)¹.

La Cité des saints est au Ciel, bien qu'elle enfante ici-bas des citoyens en qui elle pérégrine jusqu'à ce qu'arrive le temps de son règne². [...] **[La Cité] du Ciel, qui pérégrine sur terre, ne se fait pas de faux dieux, mais est faite elle-même par le vrai Dieu pour lui être elle-même aussi son vrai sacrifice**³. [...] Cette Cité céleste, en pérégrinant sur la terre, attire à elle des citoyens de toutes les nations, et ramasse de tous les endroits du monde une société pérégrinante comme elle, sans se mettre en peine de la diversité des mœurs, du langage et des coutumes de ceux qui la composent, pourvu que cela ne les empêche point de servir le même Dieu⁴. [...] Il importe peu à la Cité céleste que celui qui embrasse la foi qui conduit à Dieu adopte tel ou tel genre de vie, pourvu qu'il ne soit pas contraire à ses commandements⁵. [...] Il est dit que cette Cité descend du ciel parce que du ciel vient la grâce par laquelle Dieu l'a faite⁶. [...] La nature corrompue par le péché enfante les citoyens de la Cité de la terre, et la grâce, qui délivre la nature du péché, enfante les citoyens de la Cité du Ciel ; d'où vient que ceux-là sont appelés des vases de colère, et ceux-ci des vases de miséricorde⁷.

Aussi est-ce, d'une part, **l'humilité**, si fort recommandée en ce monde à la Cité de Dieu et si bien pratiquée par Jésus-Christ, son roi, et, de l'autre, **l'orgueil**, apanage de l'ennemi de cette Cité sainte, selon le témoignage de l'Écriture, qui mettent cette grande différence entre les deux Cités dont nous parlons, composées, l'une de l'assemblée des bons, et l'autre de celle des méchants, chacune avec les anges de son parti, **que l'amour-propre et l'amour de Dieu ont distingués dès le commencement**⁸.

Le développement des deux Cités

Le développement des deux Cités ne concernent à proprement parler que le genre humain, puisque la destinée des anges est accomplie. Augustin distingue donc les hommes « en deux ordres, l'un composé de ceux qui vivent selon l'homme, et l'autre de ceux qui vivent selon Dieu ». De ces « deux sociétés d'hommes, [...] l'une est prédestinée à vivre éternellement avec Dieu, et l'autre à souffrir un supplice éternel avec le diable ». Leur développement a commencé « depuis le moment où les deux premiers êtres humains, [Adam et Ève], commencèrent à engendrer », et il s'étendra « jusqu'à la fin des générations humaines », durant « tout cet espace de temps, où il se fait une révolution continuelle de personnes qui meurent, et d'autres qui naissent et qui prennent leur place. [...] Caïn, qui appartient à la Cité des hommes, naquit le premier des deux auteurs du genre humain ; vint ensuite Abel, qui appartient à la Cité de Dieu »⁹.

Abel ne se souciait pas, en effet, de dominer sur la ville que son frère bâtissait (*Gn* 4, 17) ; en sorte qu'il ne fut tué que par cette malignité diabolique qui fait que les méchants portent envie aux gens de bien, sans autre raison sinon que les uns sont bons et les autres méchants.

¹XIV, 28.

²XV, 1.

³XVIII, 54, 2. Dieu est le constructeur de la Cité sous ses deux états : pérégrinal et bienheureux. Elle est sa Cité en tant qu'Il l'édifie (cause efficiente) et en tant aussi qu'elle s'offre à Lui (cause finale).

⁴XIX, 17. « La maison du Seigneur, cette Cité de Dieu qui est la sainte Église, s'édifie par toute la terre » (VIII, 24). Aucune discrimination. Le monde entier est appelé à devenir Cité de Dieu.

⁵XIX, 19. L'état de vie des citoyens de cette Cité est secondaire par rapport à l'observation des commandements de Dieu, qui est impérativement requise pour en être membre.

⁶XX, 17. Affirmation de la primauté de la grâce dans la réalisation de la Cité de Dieu.

⁷XV, 2.

⁸XIV, 13. « [La Cité de Dieu] a pour citoyens tous les hommes marqués du sceau de la sainteté, soit dans le passé, soit dans le présent ou dans l'avenir, et tous les esprits purs qui, fussent-ils au sommet de la hiérarchie céleste, s'empressent d'obéir à Dieu avec un dévouement absolu, loin d'imiter l'orgueil impie de Satan et de ses anges. Pour roi, elle a Notre-Seigneur Jésus-Christ : comme Verbe, il règne sur les chefs même des anges ; comme Verbe incarné, il domine sur les hommes qui régneront avec lui dans une éternelle paix » S. Augustin, *Traité du Catéchisme*, XX, 36.

⁹XV, 1.

[...] Ce qui arriva entre Rémus et Romulus montre comment la Cité de la terre se divise contre elle-même ; et ce qui survint entre Caïn et Abel fait voir la division qui existe entre les deux Cités, celle de Dieu et celle des hommes. Les méchants combattent donc les uns contre les autres, et les méchants combattent aussi contre les bons ; mais les bons, s'ils sont parfaits, ne peuvent avoir aucun différend entre eux. Ils en peuvent avoir, quand ils n'ont pas encore atteint cette perfection ; comme un homme peut n'être pas d'accord avec soi-même, puisque dans le même homme la chair convoite souvent contre l'esprit et l'esprit contre la chair (*Ga 5, 17*). Les inclinations spirituelles de l'un peuvent dès lors combattre les inclinations charnelles de l'autre, et réciproquement, de même que les bons et les méchants se font la guerre les uns aux autres ; ou encore, les inclinations charnelles de deux hommes de bien, mais qui ne sont pas encore parfaits, peuvent se combattre l'une l'autre, comme font entre eux les méchants, jusqu'à ce que la grâce victorieuse de Jésus-Christ les ait entièrement guéris de ces faiblesses¹.

Abel vint après, qui fut tué par son frère Caïn, en quoi il fut **la première figure de la Cité de Dieu**, exilée en ce monde et destinée à être en butte aux injustes persécutions des méchants, c'est-à-dire des hommes du siècle attachés aux biens passagers de la Cité de la terre².

« Jusqu'à la publication du Nouveau Testament, [la Cité de Dieu] ne s'est montrée qu'à travers des ombres »³ et ce que vivent intérieurement ses citoyens encore en marche, S. Augustin le décrit admirablement en une page dont il a le secret et qui écarte toute idée que ceux-ci seraient déjà parfaits par là même qu'ils font profession d'appartenir à cette Cité :

Les citoyens de la sainte Cité de Dieu qui vivent selon Dieu dans le pèlerinage de cette vie, **craignent, désirent, s'affligent et se réjouissent** ; et comme leur amour est pur, toutes ces passions sont en eux innocentes. Ils **craignent les supplices éternels** et **désirent l'immortalité bienheureuse**. Ils **s'affligent, parce qu'ils soupirent encore intérieurement dans l'attente de l'adoption divine**, qui aura lieu lorsqu'ils seront délivrés de leurs corps. Ils **se réjouissent** en espérance, **parce que cette parole s'accomplira, qui annonce que la mort sera absorbée dans la victoire** (*1 Co 15, 54*). Bien plus, ils **craignent de fléchir** ; ils **désirent de persévérer** ; ils **s'affligent de leurs péchés** ; ils **se réjouissent de leurs bonnes œuvres**. Ils **craignent de pécher** [...]. Ils désirent de persévérer, parce qu'il est écrit *qu'il n'y aura de sauvé que celui qui persévérera jusqu'à la fin* (*Mt 10, 22*). Ils s'affligent de leurs péchés, parce qu'il est dit : *Si nous nous prétendons exempts de tout péché, nous nous abusons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous* (*1 Jn 1, 8*). Ils se réjouissent de leurs bonnes œuvres, parce que saint Paul leur dit : *Dieu aime celui qui donne avec joie* (*2 Co 9, 7*). D'ailleurs, selon qu'ils sont faibles ou forts, ils **craignent** ou **désirent d'être tentés**, et **s'affligent** ou **se réjouissent de leurs tentations**. Ils craignent d'être tentés, à cause de cette parole : *Si quelqu'un tombe par surprise en quelque péché, vous autres qui êtes spirituels, ayez soin de l'en reprendre avec douceur, dans la crainte d'être tentés comme lui* (*Ga 6, 1*). Ils désirent d'être tentés, parce qu'ils entendent un homme fort de la Cité de Dieu, qui dit : *Éprouvez-moi, Seigneur, et me tentez, brûlez mes reins et mon cœur* (*Ps 26, 2*). Ils s'effrayent dans les tentations, parce qu'ils voient saint Pierre pleurer. Ils se réjouissent dans les tentations, parce qu'ils entendent cette parole de saint Jacques : *N'ayez jamais plus de joie, mes frères, que lorsque vous êtes attaqués de plusieurs tentations* (*Jc 1, 2*). Or, ils ne sont pas seulement touchés de ces mouvements pour eux-mêmes, mais aussi pour ceux dont ils désirent la délivrance et craignent la perte, et dont la perte ou la délivrance les afflige ou les réjouit⁴.

¹XV, 5.

²XV, 15.

³XVIII, 1.

⁴XIV, 9.

La lutte de la Cité du diable contre la Cité de Dieu

Ici-bas, les deux Cités ne suivent pas des chemins parallèles. Elles sont mêlées l'une à l'autre, et même sont en lutte l'une contre l'autre. Les ennemis de la Cité de Dieu sont à la fois les mauvais anges et certains hommes à leur service en raison de leurs vices, non de leur nature créée bonne. La Providence divine veille cependant, et la lutte se révèle finalement avantageuse à l'Église :

L'Écriture appelle ennemis de Dieu ceux qui s'opposent à son empire, non par leur nature, mais par leurs vices ; or, ce n'est point à Dieu qu'ils nuisent, mais à eux-mêmes. Car ils sont ses ennemis par la volonté de lui résister, non par le pouvoir d'y réussir. Dieu, en effet, est immuable et par conséquent inaccessible à toute dégradation. Ainsi donc le vice qui fait qu'on résiste à Dieu est un mal, non pour Dieu, mais pour ceux qu'on appelle ses ennemis. Et pourquoi cela, sinon parce que ce vice corrompt en eux un bien, savoir le bien de leur nature ; ce n'est donc pas la nature, mais le vice qui est contraire à Dieu¹.

Les démons ont reçu le pouvoir, en des temps réglés et limités par la Providence, d'exercer leur fureur contre la Cité de Dieu à l'aide de ceux qu'ils ont séduits, et non seulement de recevoir les sacrifices qu'on leur offre, mais aussi d'en exiger par de violentes persécutions. Or, **tant s'en faut que cette tyrannie soit préjudiciable à l'Église, qu'elle lui procure, au contraire, de grands avantages ; elle sert, en effet, à compléter le nombre des saints, qui tiennent un rang d'autant plus honorable dans la Cité de Dieu qu'ils combattent plus généreusement et jusqu'à la mort contre les puissances de l'impiété**².

Les méchants, il est vrai, font beaucoup de choses qui sont contre la volonté de Dieu ; mais **il est si puissant et si sage qu'il fait aboutir ce qui paraît contredire sa volonté aux fins déterminées par sa prescience**³.

Le diable, qui est le prince de la cité des impies, a beau soulever ses esclaves contre la Cité de Dieu étrangère en ce monde, il ne lui saurait nuire. **Dieu ne la laisse point sans consolation dans l'adversité, de peur qu'elle ne s'abatte, ni sans épreuve dans la prospérité, de crainte qu'elle ne s'exalte**.

En ce siècle, pendant ces malheureux jours, non seulement depuis Jésus-Christ et les Apôtres, mais depuis Abel, le premier juste égorgé par son frère, jusqu'à la fin des siècles, **l'Église pérégrine parmi les persécutions du monde et les consolations de Dieu**⁴.

Cette lutte des deux Cités entre elles durera tant que durera le monde. Il y a cependant espérance que les ennemis humains se convertissent et deviennent à leur tour membres de la Cité céleste :

N'oublions pas toutefois qu'au milieu de ces ennemis mêmes se cache plus d'un concitoyen futur, ce qui doit nous faire voir qu'**il n'est pas sans avantage de supporter patiemment comme adversaire de notre foi celui qui peut en devenir confesseur**⁵.

D'ailleurs, l'appartenance à l'Église ici-bas et la participation aux sacrements ne garantissent pas à elles seules le salut final :

De même, au sein de la Cité de Dieu, pendant du moins qu'elle pérégrine à travers ce monde, plus d'un qui est uni à ses frères par la communion des mêmes sacrements, sera banni un jour de la société des saints. De

¹XII, 3.

²X, 21.

³XXII, 2.

⁴XVIII, 51.

⁵I, 35.

ces faux amis, les uns se tiennent dans l'ombre, les autres osent mêler ouvertement leur voix à celle de nos adversaires, pour murmurer contre le Dieu dont ils portent la marque sacrée, jouant ainsi deux rôles contraires et fréquentant également les théâtres et les lieux saints. Faut-il cependant désespérer de leur conversion ? Non, certes, puisque parmi nos ennemis les plus déclarés, nous avons des amis prédestinés encore inconnus à eux-mêmes¹.

Le Jugement dernier mettra fin à cette lutte et chacune des deux Cités s'établira à jamais dans ce qu'elle aura mérité par ses actes :

Les deux Cités, en effet, sont mêlées et confondues ensemble pendant cette vie terrestre jusqu'à ce qu'elles se séparent au dernier jugement². [...] Dans ce siècle pervers, en ces tristes jours où l'Église, par des humiliations passagères, s'acquiert une grandeur immortelle pour l'avenir et est exercée par une infinité de craintes, de douleurs, de travaux et de tentations, sans avoir d'autre joie que l'espérance, si elle se réjouit comme il faut, beaucoup de réprouvés sont mêlés avec les élus, et les uns et les autres renfermés en quelque sorte dans ce filet de l'Évangile (*Mt 13, 47*), nagent pêle-mêle à travers l'océan du monde, jusqu'à ce que tous arrivent au rivage, où les méchants seront séparés des bons, alors que Dieu habitera dans les bons comme dans son temple, pour y être tout en tous³.

D'abord néanmoins, « [Le diable...] fera éclater sa haine et persécutera ouvertement. Cette persécution sera la dernière que l'Église souffrira, mais dans toute la terre, c'est-à-dire que toute la Cité de Dieu sera persécutée à travers toute la cité des impies ». « Assiégée et pressée par ses ennemis, qui exciteront contre elle une cruelle persécution, et mettront en usage tout ce qu'ils auront de rage et de malice »⁴, l'Église triomphera malgré tout par son courage.

La fin des deux Cités

Chacune des deux Cités poursuit une fin qui lui est propre. La Cité terrestre place sa béatitude ici-bas et l'a fait dépendre d'elle-même (*XIX, 4*), oubliant que « la possession de ce qu'il y a de meilleur en cette vie, sans l'espérance de l'autre, est au fond une fausse béatitude et une grande misère ». Au contraire, « le souverain bien de la Cité de Dieu consiste dans la paix, non cette paix que traversent les mortels entre la naissance et la mort, mais celle où ils demeurent, devenus immortels et à l'abri de tout mal », possédant Dieu « par une éternité certaine et par une parfaite paix ». Dès ce monde, ses citoyens peuvent être appelés heureux parce qu'ils espèrent l'autre vie⁵. « Tout l'usage des choses temporelles se rapporte dans la Cité de la terre à la paix terrestre, dans la Cité de Dieu à la paix éternelle »⁶. « Nous pouvons dire de la paix ce que nous avons dit de la vie éternelle, qu'elle est la fin de nos biens, d'autant mieux que le Prophète, parlant de la Cité de Dieu, [...] s'exprime ainsi : *Jérusalem, louez le Seigneur ; Sion, louez votre Dieu ; car il a consolidé les verrous de vos portes ; il a béni vos enfants en vous, et c'est lui qui a établi la paix comme votre fin*. En effet, quand seront consolidés les verrous des portes de Sion, nul n'y entrera, ni n'en sortira plus ; et ainsi, par cette fin dont parle le psaume, il faut entendre cette paix finale que nous cherchons ici à définir. Le nom même de la Cité sainte, c'est-à-dire Jérusalem, est un nom mystérieux qui signifie *Vision de paix*. Mais, comme on se sert aussi du nom de paix dans les choses de cette vie périssable, nous avons mieux aimé appeler vie éternelle la fin où la Cité de Dieu doit trouver son souverain bien ». Mais « ceux qui ne sont pas versés dans l'Écriture sainte, pouvant aussi entendre par la vie éternelle celle des méchants, soit parce que l'âme humaine est immortelle, ainsi que l'ont reconnu quelques philosophes, soit parce que les méchants ne pourraient pas subir les tourments éternels que la foi nous enseigne, s'ils ne vivaient éternellement, il vaut mieux appeler la fin dernière où la Cité de Dieu goûtera son souverain bien : **la paix dans la vie éternelle, ou la vie éternelle dans la paix** »⁷.

¹I, 35.

²*Ibid.*

³*XVIII, 49.*

⁴*XX, 11.*

⁵*XIX, 20.*

⁶*XIX, 14.*

⁷*XIX, 11.*

Puis donc que le souverain bien de la Cité de Dieu consiste dans la paix, non cette paix que traversent les mortels entre la naissance et la mort, mais celle où ils demeurent, devenus immortels et à l'abri de tout mal, qui peut nier que cette vie future ne soit très heureuse, et que celle que nous menons ici-bas, quelques biens temporels qui l'accompagnent, ne soit en comparaison très misérable ? Et cependant, quiconque s'y conduit de telle sorte qu'il en rapporte l'usage à celle qu'il aime avec ardeur et qu'il espère avec fermeté, on peut avec raison l'appeler heureux, même dès ce monde, plutôt, il est vrai, parce qu'il espère l'autre vie que parce qu'il possède celle-ci. La possession de ce qu'il y a de meilleur en cette vie, sans l'espérance de l'autre, est au fond une fausse béatitude et une grande misère. En effet, on n'y jouit pas des vrais biens de l'âme, puisque cette sagesse n'est pas véritable, qui, dans les choses mêmes qu'elle discerne avec prudence, qu'elle accomplit avec force, qu'elle réprime avec tempérance et qu'elle ordonne avec justice, ne se propose pas la fin suprême où Dieu sera tout en tous par une éternité certaine et par une parfaite paix¹.

La destinée des uns et des autres sera sans retour, définitive :

Quelqu'un sera-t-il assez hardi pour aller jusque-là et dire que les saints anges se joindront aux saints hommes, devenus égaux aux anges de Dieu, afin d'intercéder pour les anges et pour les hommes condamnés, et d'obtenir que la miséricorde de Dieu les dérobe aux vengeances de sa justice ? Voilà ce qu'aucun catholique n'a dit et ne dira jamais. Autrement il n'y a plus de raison pour que l'Église ne prie pas même dès maintenant pour le diable et pour ses anges, puisque Dieu, qui est son maître, lui a commandé de prier pour ses ennemis. La même raison donc qui empêche maintenant l'Église de prier pour les mauvais anges qu'elle sait être ses ennemis, l'empêchera alors de prier pour les hommes destinés aux flammes éternelles. Car maintenant elle prie pour les hommes qui sont ses ennemis, parce que c'est encore le temps d'une pénitence utile. En effet, que demande-t-elle à Dieu pour eux, sinon, comme dit l'Apôtre : *Qu'ils fassent pénitence et qu'ils sortent des pièges du diable qui les tient captifs et en dispose à son gré ? (2 Tm 2, 25-26)* Que si l'Église connaissait dès à présent ceux qui sont prédestinés à aller avec le diable dans le feu éternel, elle prierait aussi peu pour eux que pour lui. Mais, comme elle n'en est pas assurée, elle prie pour tous ses ennemis qui sont ici-bas, quoiqu'elle ne soit pas exaucée pour tous. Car elle n'est exaucée que pour ceux qui, bien que ses ennemis, sont prédestinés à devenir ses enfants par le moyen de ses prières².

Après la Résurrection, quand le jugement de toutes les âmes aura été clos, seront séparées les deux cités, celle de Jésus-Christ et celle du démon ; l'une sera le séjour des bons, l'autre celui des méchants ; toutes deux auront pour habitants des anges et des hommes. Les bons perdront toute volonté, les méchants, tout pouvoir de pécher ; la mort disparaîtra mais les uns vivront au sein d'une pure et éternelle félicité, les autres existeront au sein des tourments et comme dans une mort éternelle sans pouvoir mourir, car la durée des peines comme du bonheur n'aura pas de fin : toutefois il y aura des degrés dans la félicité comme dans les supplices³.

¹XIX, 20.

²XXI, 24.

³*Enchiridion*, XXIX, 111 (écrit vers 421).